

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00024

Numéro SIREN : 538 888 918

Nom ou dénomination : 245 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2018 sous le numéro de dépôt 4578

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

CABINET POLLIEN-GIRAUD & ASSOCIES

13 avenue des Allobroges
74200 THONON LES BAINS

V/REF :

N/REF : 2012 B 24 / 2018-B-4578

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 24/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

245 INVEST
Société par actions simplifiée à associé unique
245 avenue de Verlagny
74500 Neuvecelle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4578 le 27/08/2018

R.C.S. THONON 538 888 918 (2012 B 24)

Fait à THONON-LES-BAINS le 27/08/2018,

L'un des Greffiers Associés



245 INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 5.000,00 €

Siège social : 74500 NEUVECELLE

245 Avenue de Verlagny

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 538 888 918 - 2012 B 24

SIRET 538 888 918 00017

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 27 JUIN 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 240.604,00 € de la manière suivante :

- à concurrence de 32.682,00 €
à l'apurement total des pertes antérieures,
- le solde, soit 207.922,00 €
à la réserve facultative.

L'associé unique indique en outre qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.

B. Collet -

245 INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 5.000,00 €

Siège social : 74500 NEUVECELLE

245 Avenue de Verlagny

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 538 888 918 - 2012 B 24

SIRET 538 888 918 00017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Madame Béatrice CANEL, Présidente non associée de la société 245 INVEST, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

-----0-0-0-0-0-0-----

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La situation, tant active que passive, de la société, à la fin de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, d'une durée de douze mois, se trouve résumée dans le bilan établi à cette date (documents 1 et 2 de la liasse fiscale).

En page suivante figure, un rappel synthétique avec les principaux postes du bilan ; le détail figurant dans les documents comptables.

Pour faciliter la comparaison de ce bilan avec celui de l'exercice précédent, il est indiqué, en colonne 3, les variations de chaque poste, en valeur relative, par rapport au total général dudit bilan, qui ressort, pour l'exercice, à 821.388 €.

L'associé unique indique, en particulier :

En ce qui concerne l'ACTIF :

- la diminution des immobilisations corporelles, qui sont passées de 991 € à 853 € ;
- l'augmentation des stocks, qui sont passés de 204.973 € à 213.480 € ;
- l'augmentation des créances, qui sont passées de 196.675 € à 467.719 € ;
- l'augmentation des disponibilités, qui sont passées de 11.856 € à 138.721 €.

En ce qui concerne le PASSIF :

- l'augmentation, en euros, des capitaux propres, due au résultat bénéficiaire dégagé au titre de l'exercice écoulé,
- l'augmentation, en euros, de l'ensemble des dettes, et notamment les postes suivants :
 - le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés", qui est passé de 2.196 € à 2.244 €
 - le poste "Autres dettes", qui est passé de 16.091 € à 192.226 €.

SYNTHESE EN % DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>					
Principaux postes	31-déc-17	31-déc-16	VARIATION	Principaux postes	31-déc-17	31-déc-16	VARIATION
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	-	CAPITAL SOCIAL	0,61%	1,20%	- 0,59
Immobilisations incorporelles	-	-	-	Primes	-	-	-
Immobilisations corporelles	0,10%	0,24%	- 0,13	Ecart de réévaluation	-	-	-
Immobilisations financières	0,13%	0,33%	- 0,20	Réserves	6,92%	13,66%	- 6,74
ACTIF IMMOBILISE	0,23%	0,57%	- 0,33	Report à nouveau	- 3,98%	- 3,62%	- 0,36
Stocks	25,99%	49,25%	- 23,26	Résultat de l'exercice	29,29%	- 4,23%	+ 33,52
Avances et acomptes sur commandes, créances	56,94%	47,33%	+ 9,61	Subventions	-	-	-
Divers	16,83%	2,85%	+ 13,98	Provisions réglementées	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	99,77%	99,43%	+ 0,33	CAPITAUX PROPRES	32,84%	7,01%	+ 25,83
Comptes de régularisation	-	-	-	Autres fonds propres	-	-	-
TOTAL GENERAL	100,00%	100,00%		Provisions pour risques et charges	-	-	-
				DETTES	67,16%	92,99%	- 25,83
				Comptes de régularisation	-	-	-
				TOTAL GENERAL	100,00%	100,00%	

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Tous les chiffres afférents à cette activité figurent au compte de résultat (documents 3 et 4 de la liasse fiscale) ; afin de permettre une lecture plus aisée, figure ci-après un tableau synoptique.

Le suivi de l'évolution du chiffre d'affaires au cours des cinq derniers exercices figure dans le tableau des résultats financiers annexé au présent rapport.

A ce sujet, le chiffre d'affaires net de la Société, s'élevant à 17.462 €, a très nettement progressé par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, il convient de souligner qu'elles ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, et notamment :

- le poste « Achats de matières premières et autres approvisionnements » a augmenté de 8.507 € ;
- le poste « Autres achats et charges externes », qui est passé de 8.323 € à 139.854 € ;
- le poste « Impôts, taxes, et versements assimilés », qui est passé de 583 € à 1.861 €.

Le résultat financier est bénéficiaire de 7.713 €.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 81.527 €.

La conjonction de ces différents éléments a permis de dégager un résultat net comptable bénéficiaire de 240.604 €.

TABLEAU COMPARATIF DES COMPTES DE RESULTATS DES DEUX DERNIERS EXERCICES

	EXERCICE 31-déc-17	% des produits d'exploitation	EXERCICE 31-déc-16	% des produits d'exploitation
Produits d'exploitation				
dont chiffre d'affaires net	464 795	100,00%	576	100,00%
Charges d'exploitation				
dont : - Achats de marchandises	17 462	3,76%	576	100,00%
- Achats de matières premières et autres	150 378	32,35%	12 220	2121,53%
- Autres achats et charges externes	8 507	1,83%		
- Frais de personnel	139 854	30,09%	8 323	1444,97%
- Amortissements	138	0,03%	109	18,92%
- Provisions	8 525	1,83%	3 205	556,42%
- Impôts et taxes	1 861	0,40%	583	101,22%
RESULTAT D'EXPLOITATION	314 417	67,65%	-11 644	-2021,53%
Opérations en commun				
Produits financiers	17 044	3,67%	3 081	534,90%
Charges financières	9 331	2,01%	9 043	1569,97%
RESULTAT FINANCIER	7 713	1,66%	-5 962	-1035,07%
RESULTAT COURANT	322 130	69,31%	-17 606	-3056,60%
Produits exceptionnels	300	0,06%		
Charges exceptionnelles		0,06%		
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés				
Impôt sur les bénéfices	81 527	17,54%		
RESULTATS	240 603	51,77%	-17 606	-3056,60%

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 présentés par l'associé unique ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 240.604,00 € de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - à concurrence de | 32.682,00 € |
| à l'apurement total des pertes antérieures, | |
| - le solde, soit | 207.922,00 € |
| à la réserve facultative. | |

L'associé unique indique en outre qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SASU 245 INVEST détient :

- ▶ 30 % du capital de la société LES JARDINS DU GOLF, société civile de construction-vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à 74200 THONON-LES-BAINS, 02 Avenue de la Gare ;
- ▶ 45 % du capital de la société GRANGE NEUVE, société civile de construction-vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à 74200 THONON-LES-BAINS, 02 Avenue de la Gare, et dans laquelle la SASU 245 INVEST est cogérante associée ;
- ▶ 50 % du capital de la société RIPAILLE, société par actions simplifiée au capital de 1.200,00 €, dont le siège est à 74200 MARIN, 150 Chemin des Damphes.

SOCIETES CONTRÔLEES

La SASU 245 INVEST, du fait des participations sus mentionnées, n'exerce le contrôle exclusif d'aucune de ses filiales.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 al 2 du Code de commerce, l'associé unique indique qu'aucune opération d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

La société ne comptant aucun salarié, elle n'est pas tenue, en application des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1 du Code de Commerce, de proposer à l'associé unique une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital en faveur de ses salariés.

Il est cependant rappelé que, dans le cas où la société viendrait à comporter des salariés, cette consultation de l'associé unique devra être renouvelée tous les trois ans, aussi longtemps que la participation au capital des salariés restera inférieure à 3 %.

ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT

Néant.

BC

INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ASSOCIES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, l'associé unique indique ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

NOM DE L'ACTIONNAIRE :	NOMBRE D'ACTIONS :	POURCENTAGE DETENU :	
		EXERCICE PRECEDENT	EN FIN D'EXERCICE
M. Didier CANEL	500 actions	100 %	100 %

PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'exercice en cours, l'associé unique espère améliorer le volume d'affaires et réaliser de bons résultats.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associé unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

SANCTIONS PRONONCEES PAR LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Néant.

Documents annexés au présent rapport :
- tableau des résultats financiers de la société

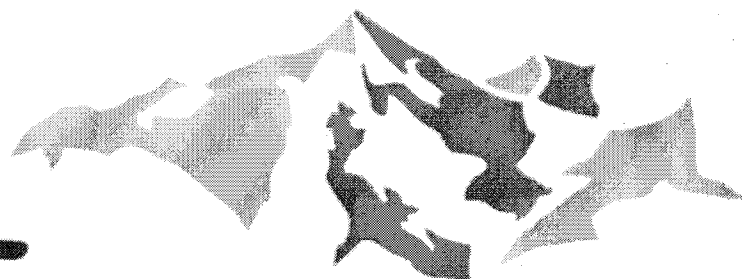
La Présidente

B. CANEL
—+—

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<u>NATURE DES INDICATIONS</u>	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
I- Capital en fin d'exercice					
Capital social	5.000 €	5.000 €	5.000 €	5.000 €	5.000 €
Nombre des actions ordinaires existantes	500 actions	500 actions	500 actions	500 actions	500 actions
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes ...	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
→ Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
→ Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II- Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	3.000 €	Néant	Néant	576 €	17.462 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	77.500 €	34.366 €	-15.077 €	-17.497 €	322.269 €
Impôts sur les bénéfices	18.337 €	5.155 €	-	-	81.527 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	59.163 €	29.211 €	-15.077 €	-17.606 €	240.604 €
Résultat distribué	-	30.000 € réserves	-	-	-
III- Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	118,33 €	58,42 €	-30,15 €	-34,99 €	481,48 €
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et Provisions	118,33 €	58,42 €	-30,15 €	-35,21 €	481,21 €
Dividende net attribué à chaque action (après prélèvements sociaux)	-	50,70 € réserves	-	-	-
IV- Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	-	-	-	-	-

28



Fiduralp

FIDUCIAIRE & CONSEIL RHÔNE-ALPES

SAS 245 INVEST

COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

Certifié sincère et vérifiable

B-AMM

IDENTIFICATION

DENOMINATION SOCIALE : SAS 245 INVEST

FORME JURIDIQUE : SAS

CAPITAL SOCIAL : 5 000.00

SIEGE SOCIAL : 245 Av de Verlagny
: 74500 NEUVECELLE

ACTIVITE : PRISE DE PARTICIPATION FINANCIERE

SIRET : 53888891800017

N° TVA Intracommunautaire : FR67538888918

Code N.A.F. : 6420Z

DIRIGEANT(S) : CANEL Béatrice Président

Désignation de l'entreprise SAS 245 INVEST Néant *

Adresse de l'entreprise 245 Av de Verlagny 74500 NEUVECELLE

Numéro SIRET * 5 3 8 8 8 8 9 1 8 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	1 100	030	247	853	991	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 065	042		1 065	1 365	
	Total I (5)	044	2 165	048	247	1 918	2 356	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	213 480	052		213 480	204 973	
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			300	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	750	070		750	576
		Autres * (3)	072	466 969	074		466 969	196 099
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	138 271	086		138 271	11 856	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		Total II	096	819 470	098		819 470	413 804
		Total général (I+II)	110	821 635	112	247	821 388	416 160

		PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500		500	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	131	56 352		56 352	
	Report à nouveau	134		32 682		15 077	
	Résultat de l'exercice	136		240 604		17 606	
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142	269 773		29 169	
		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		357 144		368 703	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 244		2 196	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	110 165	172	192 226		16 091
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	551 614		386 991		
	Total général (I + II + III)	180	821 388		416 160		

RENOUVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	165 316
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	300

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 245 INVEST

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le								
		13	1	1	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210							
	Production vendue	} biens et livraisons intracommunautaires		215			214								
			} services *		217	14 512	218	17 462	576						
				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production stockée *														
	Production immobilisée *														
	Subventions d'exploitation reçues														
	Autres produits														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	464 795	576				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234						
Variation de stock (marchandises) *								236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	8 507						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240	8 507						
Autres charges externes * :		} (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							242	139 854	8 323				
					243	152	244	1 861	583						
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)									244						
Rémunérations du personnel *									250						
Charges sociales (cf. renvoi 380)									252						
Dotations aux amortissements *									254	138	109				
Dotations aux provisions								256							
Autres charges	} (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259				262	8 525	3 205					
				260											
Total des charges d'exploitation (II)								264	150 378	12 220					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	314 418	11 644					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280	17 044	3 081					
	Produits exceptionnels (IV)							290	300						
	Charges financières (V)							294	9 331	9 043					
	Charges exceptionnelles	} (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))			347				300	300					
					348										
Impôts sur les bénéfices *								(VII) 306	81 527						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	240 604	17 606					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318							
	Provisions non déductibles *							322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	81 527						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés			247				330	508 075						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							251							
	(Part de loyers dispensés de réintégration)								249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986													
	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)		987												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981													
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)			989											
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)														
Divers* ZFA (44, quaterdecies)	345														
Investissements outre-mer			344												
Créance due au report en arrière du déficit															
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655										350	447 333
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2				352	382 873	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356							
	Déficits antérieurs reportables : * 111 425 ont imputés sur le résultat :										360	111 425			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2				370	271 448	372					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 245 INVEST

Néant *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 100	472		474		476	1 100		1 100		
Immobilisations financières		480	1 365	482		484	300	486	1 065		1 065		
TOTAL		490	2 465	492		494	300	496	2 165		2 165		
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles		560	109	562	138	564		566		247			
TOTAL		570	109	572	138	574		576		247			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	PARTS SSCV JARDIN												
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	300		300	300									
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	300	580	300	584	300	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations			590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591			
TOTAL								596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 245 INVEST

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 11	4 25
Déficits imputés	983	1 11	4 25
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 40
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	12 173
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



THONON-LES-BAINS

Le Ténééré - 49, avenue d'Evian
74200 Thonon-les-Bains

T. 04 50 70 15 39
fiduralp@fiduralp.com

WWW.FIDURALP.COM

SAINT JEAN DE MAURIENNE

Z.I. Les Plans - Rue Jean Monnet
73300 Saint Jean de Maurienne

T. 04 79 64 05 76 - F. 04 79 64 33 41
fiduralpm@fiduralpm.com

JUVIGNY

Pôle d'Expertise Tertiaire - 196 rue Georges Charpak
74100 Juvigny

T. 04 50 87 82 50
fiduralpa@fiduralp.com



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables

EDMOND POLLIEN †
FONDATEUR

JEAN-LUC GIRAUD
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL
DE L'ORDRE

MURIELLE POLLIEN
AVOCAT MANDATAIRE EN
TRANSACTION IMMOBILIERE

EMILIE BIRMELE

13, AVENUE DES ALLOBROGES
74200 THONON-LES-BAINS
TEL 04 50 71 18 39
FAX 04 50 26 47 32
E-MAIL :
contact@pgbavocats.com

SITE INTERNET :
www.pgbavocats.com

S.E.L.A.R.L. AU CAPITAL
DE 200 000 €
R.C.S. THONON-LES-BAINS
D 339776098 - 93 D 208



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
AU BARREAU
DE THONON-LES-BAINS,
DU LÉMAN & DU GENEVOIS
CASE PALAIS N° 40

DÉPOSÉ LE

24 AOÛT 2018

GREFFE DU TRIBUNAL de COMMERCE
de THONON les BAINS

SECRETARIAT DU GREFFE
TRIBUNAL DE COMMERCE

10 Rue de l'Hôtel Dieu
74200 THONON-LES-BAINS

À Thonon-les-Bains, le 23 Août 2018

N/REF. 2018/08 - MP/NCL

CONCERNE : SAS 245 INVEST

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017

Monsieur le Greffier, Cher Maître,

J'ai l'avantage de vous remettre sous ce pli, en un exemplaire certifié conforme, pour la société citée en référence :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 (bilan, compte de résultat, annexe) ;
- Le rapport de gestion ;
- La proposition d'affectation du résultat ;
- La résolution d'affectation ;

ainsi qu'un chèque de 45,63 €, au nom de la société, libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir directement le certificat de dépôt à mon Cabinet.

Dans l'attente et vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, Cher Maître, en l'assurance de ma considération distinguée.

Murielle POLLIEN

P.J. : ment.